

## 12 Sports

Handball/ A 26 jours de la 23e édition de la Coupe d'Afrique des nations seniors-hommes

## Le Cocan dévoile le calendrier des rencontres

F-K-O.M

Libreville/Gabon

L'instance chargée d'organiser la CAN de handball a rendu publiques, hier, au siège de la Fédération gabonaise de handball, les différentes combinaisons des rencontres. Au cours d'une séance technique consistant à édifier les acteurs concernés par l'événement sur les missions dévolues à cette institution.

Le calendrier de la Coupe d'Afrique des Nations de handball a été rendu public, hier, par le Cocan, au siège de la Fédération gabonaise de handball où François Epouta avait convoqué les différents acteurs concernés par la prochaine CAN pour une séance de communication. Le Gabon, logé dans la poule A, affronte le 17/01/18 le Congo-Brazzaville à 18h30 pour mettre fin à la série des rencontres programmées pour cette première journée. Puis, suivront le lendemain (19/01/18) la confrontation contre la Tunisie à 19 heures et le 22/01/18 à la même heure Cameroun-Gabon pour boucler cette série de rencontres éliminatoires. Outre ce volet, le président du Comité d'organisation, a fait comprendre aux acteurs et dirigeants de la discipline que la prochaine Coupe d'Afrique des Nations de handball les concerne en premier lieu. Ainsi, il leur a été demandé de s'approprier l'événement qui débute dans vingt-six jours exactement.

Cette rencontre a donc donné l'occasion aux dirigeants de clubs et membres de la Fégahand d'être édifiés sur les différentes commissions qui composent le Cocan.

Cette structure comprend en effet neuf commissions déjà prêtes à relever les différents défis qui les attendent durant les onze jours de la compétition. Il s'agit notamment de la commission accueil et protocole, transport et logistique, hébergement et restauration, marketing, commission. Mais également les commissions santé, sécurité, immigration aérienne et douane et, compétition qui sera sous la charge de la Fégahand. Si l'équipe de la Tunisie a prévu fouler le sol gabonais le 16 janvier prochain, François Epouta a laissé entendre que certaines délégations le feront plutôt que prévu, afin de s'acclimater et poursuivre leurs préparations.



Le président du Cocan-handball François Epouta, s'adressant à ses hôtes.



Vue des acteurs et dirigeants locaux présents à cette rencontre technique.

Deux stades d'entraînement sont disponibles pour l'ensemble des dix équipes (Tunisie, Algérie, Cameroun, Égypte, Angola, RD Congo, Congo Brazzaville, Nigeria, Maroc, et le Gabon) devant prendre part à cette phase finale. Il s'agit du gymnase du prytanée du camp Baraka et du plateau sportif de l'école internationale "Les rubans verts". En ce qui concerne le Palais des sports construit du côté du quartier Petit-Paris dont l'avancement des travaux est conséquent selon le Cocan-Gabon, il est prévu des matches-tests avant le début de la compétition le 17 janvier prochain à 9 heures. Le Nigeria et l'Angola, deux équipes logés dans la poule A et B, vont en essuyer les plâtres.

Cette organisation technique (Cocan), compte faire la part belle aux acteurs de la discipline. Elle souhaite renforcer certaines commissions par les dirigeants et handballeurs locaux.

Au terme de cette séance d'explication, le président de l'instance faitière du handball gabonais et non moins vice-président du Cocan, Ange-Marie Makilat, en a profité pour communiquer sur l'équipe nationale en regroupement du côté d'Angondjé. «Les gars sont dans de bonnes conditions, ils suivent un programme de travail spécifique», a indiqué le président de la Fégahand, qui a regretté la non tenue du championnat local. Pour lui, cette compétition devait également permettre de mieux préparer les internationaux évoluant localement.

### Les poules

Groupe A : Tunisie, Algérie, Cameroun, Congo Brazzaville, Gabon  
Groupe B : Égypte, Angola, Maroc, RD Congo, Nigeria

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROSPECTIVE  
ET DE LA PROGRAMMATION DE DÉVELOPPEMENT

CABINET DU MINISTRE

B.P. : 1204 Libreville (Gabon)  
Tel. : (241) 01 79 52 28

N° \_\_\_\_\_ /MEPPD/CABM



Libreville, le 20 Décembre 2017

## COMMUNIQUÉ

En vue du prochain démarrage des travaux de SOMIVAB, Le Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement informe les populations que les paiements des indemnités des terrains bâtis et non bâtis dans l'emprise du périmètre octroyé à la société SOMIVAB conformément au Titre Foncier Numéro 20990 parcelle 16/AW9, situé dans la zone de :

1. Essassa Bissobinam,  
et ses environs, auront lieu selon le calendrier ci-après :

- Le Mercredi 27 Décembre 2017 :  
indemnités des terrains nus et bâtis. (Première Phase)
- Le Mercredi 17 janvier 2018 :  
indemnités des terrains nus et bâtis. (Deuxième Phase)

A cet effet, chacune des personnes concernées devra se rendre à la Mairie d'Essassa munie d'une pièce d'identité d'état civil en cours de validité et les documents attestant la légitimité.

Pour plus d'informations contacter, Mme Brigitte Meye (02 00 55 05).